

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 17 juin 2024**

Convocation adressée le 11 juin 2024
Délibération publiée le 18 juin 2024
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept du mois de juin, à 16h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 11 avril 2024 par Monsieur Richard MARION, vice-président suppléant, s'est réuni salle des Conférences au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Patrick ODIARD, président, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présents : Yves BEN ITAH ; Nadine GEORGEL ; Audrey HENOCQUE ; Stéphanie LEGER ; Richard MARION ; Patrick ODIARD ; Corinne SUBAÏ ; Florence VERNEY-CARRON

Absents excusés : Tristan DEBRAY ; Luc SEGUIN ; Cédric VAN STYVENDAEL ;

Absent(es) : Samira BACHA-HIMEUR

Procuration : Cédric VAN STYVENDAEL à Audrey HENOCQUE
Luc SEGUIN à Florence VERNEY-CARRON

Secrétaire : Stéphanie LEGER

2024-29

Comité syndical du 17 juin 2024

**Compte-rendu des décisions prises par la présidence
en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le comité syndical
(Délibérations n° 2020-24 du 22 septembre 2020 et 2020-35 du 16 décembre 2020)**

Rapporteur : Richard Marion, vice-président suppléant

DOMAINE ET PATRIMOINE

Locations (Locations de salles extérieures)

20 décembre 2023 – Convention avec la Compagnie Hallet Eghayan

Mise à disposition du théâtre studio « aux Echappées Belles » pour un spectacle les 14, 15 et 22 juin 2024 moyennant une redevance d'occupation de 1 620 € pour une journée.

12 mars 2024 - Convention avec la Ville de Lyon

Mise à disposition au conservatoire de locaux situés au Palais Saint-Jean afin de permettre l'enseignement de l'art dramatique moyennant une redevance annuelle de 19 650 €

26 mars 2024 – convention avec l'Université Lumière Lyon 2

Occupation des locaux de l'Université mis à disposition à titre gracieux pour des concerts orKestra Percussions du Conservatoire le 26 mars 2024.

29 mars 2024 – convention avec la Ville de Dardilly

La Ville de Dardilly met la Salle Barbara à disposition du conservatoire pour la mise en place d'une résidence d'artiste qui se déroulera du 16 au 18 avril 2024

4 avril 2024 – convention avec l'Assemblée, fabrique artistique / Comptoir du Bonhomme
L'Assemblée met à disposition du conservatoire ses locaux afin de permettre la tenue d'ateliers d'élèves du département théâtre moyennant la somme de 560 € TTC au titre de sa participation aux frais de ménage et mise à disposition d'un régisseur. Ces ateliers se dérouleront du 3 au 9 juin 2024.

16 avril 2024 – convention avec Le Toboggan

Mise à disposition de la salle Le Toboggan moyennant la somme de 20 148,84 € TTC pour le Gala de danse qui se déroulera du 22 au 26 mai 2024.

3 juin 2024 – convention avec le Périscope

Mise à disposition gracieuse de la Grande Scène du Périscope au conservatoire dans le cadre des examens du CRR qui se dérouleront le 5 juin 2024.

Autres actes de gestion du domaine public (mises à disposition d'espaces du conservatoire)

12 mars 2024 – convention avec le Centre de Gestion du Rhône et de la Métropole – CDG69

Mise à disposition de locaux du conservatoire pour l'organisation de l'examen de promotion interne de professeur d'enseignement artistique, spécialité musique, discipline piano et clarinette du 23 au 26 avril 2024 moyennant une redevance d'occupation de 13 288 €.

6 mai 2024 – convention avec la Métropole de Lyon

Mise à disposition du réfectoire à la Métropole de Lyon pour une réunion publique qui se déroulera le 13 mai 2024.

6 mai 2024 – convention avec les Nuits de Fourvière

Mise à disposition du parc de stationnement du conservatoire et de locaux pour des répétitions dans le cadre du festival 2024 des Nuits de Fourvière moyennant une participation de 4 000 €.

COMPETENCES SPECIFIQUES – PARTENARIATS PEDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES - FORMATION

8 février 2024 – convention avec le CCAS de Lyon

Ce partenariat définit la mise en place de concerts au bénéfice des résidents de l'EHPAD de la Sarra dont le CCAS assure la gestion. Ces concerts se dérouleront selon un planning prévisionnel et seront donnés à titre gracieux.

21 février 2024 – convention avec le Grame

Participation des élèves saxophonistes du conservatoire dans le cadre de la Biennale B!ME le samedi 23 mai 2024 à l'Auditorium de Lyon.

22 mars 2024 – convention avec Quais du Polar

Mise en œuvre d'une rencontre musicale avec 3 auteurs invités par le festival et un groupe du Labo du conservatoire qui se déroulera le 6 avril 2024 à la FNAC Bellecour.

28 mars 2024 – convention avec Le Ciel

Partenariat pour mise en œuvre d'une représentation du cursus « Apprentissage Instrumental et Invention Collective » AICO au Ciel le 12 juin 2024.

23 avril 2024 – convention avec « Clermont Auvergne Métropole

Forum interrégional des conservatoires en Danse organisé à Clermont-Ferrand du 17 au 19 mai 2024 à destination des classes de 3^{ème} cycle (CEC-DEC) et CPES pour les disciplines chorégraphiques classiques, contemporaines, jazz et hip op.

24 avril 2024 – convention avec l'Association Le Bac

Mise en place d'un spectacle-lecture autour des carnets de guerre à l'occasion du festival Festibac. L'évènement se déroulera avec la participation des élèves du département théâtre les 3 et 4 mai prochains.

7 mai 2024 – convention avec le Théâtre des Marronniers

Présentation publique des travaux et ateliers des élèves du département théâtre. Les étudiants seront accueillis en résidence du 19 au 25 mai 2024.

Envoyé en préfecture le 20/06/2024

Reçu en préfecture le 20/06/2024

Publié le



ID : 069-256901398-20240617-2024_29-DE

10 mai 2024 – convention avec l'Association « Si tu ... »

Mise à disposition de la salle de l'Elysée pour des représentations du département théâtre du conservatoire les 24 et 25 mai 2024.

22 mai 2024 – convention avec le Théâtre des Clochards Célestes

Partenariat pour mise en place du Festival des projets personnels de création des élèves du département Théâtre au Théâtre des Clochards Célestes. Ce festival « Les Eclotions 2024 » se déroulera du 23 au 25 mai 2024.

5 juin 2024 – convention avec le Théâtre des Célestins

Présentation de travaux d'élèves lors de deux spectacles qui se dérouleront dans « La Célestine » les 14 et 15 juin 2024.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Président,

Patrick ODIARD